

Réunion publique du Conseil de quartier Bas-Belleville
26 Juin 2013 - 19h30
Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, 80 Rébeval 75019

Réunion animée par **Séverine GUY**, Déléguée du Maire pour le quartier Bas-Belleville.



ORDRE DU JOUR

- **Ouverture par Séverine GUY, déléguée du Maire pour le quartier Bas-Belleville**
- **Présentation de l'Accorderie du Grand Belleville, en présence d'Annaëlle CLIN, animatrice de l'Accorderie du Grand Belleville**
- **Présentation d'Emmaüs Défi par Nordine ZABOUBI**
- **Aménagement de la place Henri Fiszbin: restitution des résultats de l'enquête menée par le Groupe d'Animation du Conseil de quartier auprès des riverains, en partenariat avec l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris / Eléments d'histoire sur l'aménagement de la place Henri Fiszbin**
- **Présentation du bilan des activités de l'AS Belleville**

OUVERTURE PAR SEVERINE GUY, DELEGUEE DU MAIRE POUR LE QUARTIER BAS-BELLEVILLE

Séverine GUY souhaite remercier l'équipe et la direction de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris pour leur accueil. Depuis l'installation de l'EIVP dans le quartier Bas-Belleville, une convention a été établie avec la Mairie du 19^e sur l'utilisation de ses locaux ainsi que sur la mise en place de projets communs relatifs à l'espace public.

Elle rappelle que cette réunion publique est la dernière de la mandature car la loi municipale interdit ce type de séances publiques avant les élections. Elles pourraient être confondues avec une campagne électorale.

Séverine GUY remercie le bureau des Conseils de quartier pour sa gestion des dix quartiers de l'arrondissement, l'organisation des réunions publiques et des fêtes de quartier.

Enfin, elle souhaite souligner le dynamisme du groupe d'animation du quartier Bas-Belleville ainsi que l'implication de ses membres.

PRESENTATION DE L'ACCORDERIE DU GRAND BELLEVILLE PAR ANNAËLLE CLIN

Annaëlle CLIN est animatrice de l'Accorderie du Grand Belleville. L'association compte deux salariés. Située au 120 Boulevard de Belleville dans le 20^e arrondissement, l'Accorderie est au carrefour de 4 arrondissements et rayonne sur le 19^e arrondissement.

L'Accorderie repose sur un système d'échange de services basé sur le temps et non sur l'argent. Elle véhicule les valeurs suivantes : le renforcement des liens de solidarité dans un même quartier, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Tous les services échangés sont *sur un même pied d'égalité*. Ainsi, une heure de cours d'informatique a la même valeur qu'une heure de ménage.

L'Accorderie a été élargie pour répondre au nombre croissant d'inscriptions. Cependant, seules les inscriptions locales sont acceptées car l'idée est de créer des solidarités au niveau du quartier. Le 10 Juin 2013, l'Accorderie du Grand Belleville comptait 30 membres et aujourd'hui, elle en a 60.

L'inscription gratuite se fait par le biais de réunions d'information durant lesquelles les futurs membres visitent les locaux et rencontrent l'équipe. Les dates de réunions sont disponibles sur le site de l'Accorderie : www.accorderie.fr. Des rendez-vous individuels sont organisés pour les personnes souhaitant

s'inscrire mais ne pouvant se libérer aux horaires des réunions. Une fois inscrits, les accordeurs bénéficient d'un accès protégé à l'espace membre pour voir les offres et demandes de services.

L'association organise régulièrement des rencontres conviviales sous forme de gouters partagés ou de pique-niques.

Certaines catégories de services ne sont pas échangeables par le biais de l'Accorderie : la médecine, la religion et l'activité professionnelle. Concernant ce dernier point, il s'agit de ne pas faire concurrence à l'emploi, mais aussi de valoriser ce que chacun sait faire en dehors de sa profession.

QUESTIONS

Qui finance l'Accorderie ?

Annaëlle CLIN : L'Accorderie est financée par la fondation MACIF et la Mairie de Paris. L'enveloppe de ces deux structures permet de payer le salaire de deux permanents. Tous les services rendus par les accordeurs à l'Accorderie comme l'appui logistique pour l'organisation de temps conviviaux donnent droit à un chèque de temps. Le bénévolat n'est pas pratiqué. Il y a également une instance décisionnelle composée d'accordeurs.

Rencontrez-vous des demandes non satisfaites ?

Annaëlle CLIN : Il est un peu tôt pour le dire car l'Accorderie du Grand Belleville a ouvert en mars 2013. Mais parfois nous faisons face à des demandes particulières comme une accordeuse qui cherchait des formations de chant. Cependant, elle a trouvé une offre. Pour les cas vraiment problématiques, nous échangeons les services entre différentes accorderies.

J'étais enseignante d'anglais. Dans ma situation, comment offrir mes services sans faire concurrence à l'emploi ?

Annaëlle CLIN : Exclure l'activité professionnelle des services échangeables est une décision des fondateurs de l'Accorderie. Nous n'avons pas vocation à remplacer une prestation. Mais pour les retraités, il est possible de proposer son ancien emploi.

Existe-t-il d'autres accorderies ?

Annaëlle CLIN : Il y a une accorderie dans le 19^e arrondissement au 234 rue de Crimée, dans le 18^e arrondissement, animée par une association d'habitants et dans le 14^{ème} arrondissement dans une régie de quartier.

L'Accorderie n'a-t-elle pas le même concept que le Réseau d'Echanges Réciproques de savoirs créé dans les années 1970 ?

Annaëlle CLIN : Je ne maîtrise pas tous les réseaux, mais il est possible que nous ayons des pratiques similaires.

PRESENTATION D'EMMAÜS-DEFI PAR NORDINE ZABOUBI

L'installation des tentes par l'association Les enfants de Don Quichotte sur le canal juste en face du siège social d'Emmaüs-France a poussé l'équipe d'Emmaüs à une réflexion : une activité professionnelle est nécessaire pour éviter que les personnes sans logement soient en déshérence. Il a également été constaté qu'il existait des centres d'hébergement de nuit et d'accueil de jour à Paris, mais aucun chantier d'insertion. Emmaüs-Défi est un chantier d'insertion et emploie 100 salariés dont 40 permanents. Il permet ainsi une insertion par l'activité économique et une titularisation avec un véritable contrat de travail.

Le fonctionnement des magasins et plus précisément le bric-à-brac Riquet reposent sur les dons des habitants. Emmaüs-Défi récupère les textiles, l'électroménager et d'autres types de dons. Les matériels et matériaux usagers sont valorisés. Ainsi, le textile en mauvais état est recyclé pour faire de l'isolement, l'électroménager qui ne fonctionne plus peut contenir des pièces utiles.

Pour faire un don, il suffit de se présenter au Bric-à-Brac, 40 rue Riquet ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h. Les objets encombrants peuvent être enlevés à votre domicile. Les dons permettent de financer plusieurs actions mises en place par Emmaüs-Défi :

- Connexions Solidaires : un programme de téléphonie solidaire qui permet aux personnes en situation de précarité de rester en contact avec leurs proches et faire des démarches administratives. Les dons permettent de distribuer des téléphones et cartes prépayées à un prix solidaire.
- La Banque solidaire de l'équipement : ce programme permet aux ménages qui ont enfin accès au logement d'avoir des équipements neufs.
- Le travail à l'heure : des personnes en situation de très grande exclusion reprennent une activité professionnelle à un rythme progressif.

Questions

Peut-on vous donner des livres ? Et si c'est le cas, que deviennent-ils ?

Nordine ZABOUBI : Les livres sont revendus en boutique ou sur internet. En aucun cas, ils ne sont transformés en pâte à papier.

Est-ce que vous venez chercher à domicile les objets encombrants sans aucune valeur ?

Nordine ZABOUBI : Nous récupérons les objets encombrants et les enlevons à domicile quand ils ont une valeur. Un don utile est avant tout un don en bon état.

Séverine GUY : Pour les encombrants sans valeur, la Ville de Paris met à disposition des riverains un service d'enlèvement des encombrants en appelant le 39 75.

AMENAGEMENT DE LA PLACE HENRI FISZBIN : RESTITUTION DES RESULTATS DE L'ENQUETE MENEES PAR LE GROUPE D'ANIMATION DU CONSEIL DE QUARTIER PAR SEVERINE GUY

La place Henri Fiszbin n'est pas un sujet nouveau. Dès le début de l'année, des habitants se sont plaints de l'entretien de cet espace. Séverine GUY a alors demandé à la Direction de la Propreté et de l'Eau de faire un état des lieux. La DPE a par la suite dû mobiliser 5 agents pour l'enlèvement d'un matelas gorgé d'eau.

Séverine GUY, accompagnée du groupe d'animation du quartier Bas-Belleville a constaté que cet espace, original par sa forme en amphithéâtre, n'a pas trouvé sa vocation.

En parallèle, l'installation de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris dans le quartier Bas-Belleville est une opportunité car les étudiants, futurs professionnels, sont usagers de cet espace situé à proximité de l'école.

Pour débiter cette réflexion, l'avis des riverains s'est avéré indispensable. Une enquête fut menée sur le quartier Bas-Belleville. Cette démarche est en amont d'un travail financé par la Ville. Il s'agit d'une réflexion pour savoir ce qui peut être conçu car il ne faut pas oublier que les projets de réaménagement sont longs.

Après avoir conçu un questionnaire, le groupe d'animation s'est réparti en 5 collectes afin de diversifier les profils des riverains susceptibles de répondre.

Plus de 100 riverains furent interrogés. La majorité d'entre eux a entre 35 et 60 ans, ce qui révèle la difficulté d'interroger les moins de 18 ans. Les riverains interrogés habitent pour la plupart à moins de 5 minutes de la place Henri Fiszbin et y passent tous les jours. Plus de la moitié d'entre eux ne s'arrêtent jamais sur la place. Quand ils répondent s'y arrêter et qu'on leur demande les raisons de cet arrêt, on se rend compte qu'ils ne font qu'y passer. 47 personnes s'arrêtent pour des activités sportives. Cependant certains déclarent s'y arrêter pour constater l'insalubrité de la place.

Ainsi la propreté de cette place préoccupe les riverains. Dans le questionnaire, l'affirmation fut formulée de manière positive : « la place est généralement propre », mais 59% des riverains ne sont pas du

tout d'accord. En effet, les agents de la Direction de la Propreté et de l'Eau rencontrent des difficultés pour l'entretien de la place qui doit s'effectuer manuellement à cause des cheminées d'aération en plein milieu et de la forme en amphithéâtre. Cette configuration rend la place difficile d'accès. Un problème d'écoulement rend les eaux stagnantes et entretient l'impression de saleté. A ces contraintes, s'ajoutent des problèmes d'incivilités. L'endroit étant perçu comme déjà sale, il est par conséquent moins respecté, et 73% des personnes interrogées ne sont pas satisfaites de l'aménagement. Ils déclarent également ne pas aimer y passer la nuit tombée mais considèrent que l'éclairage est de qualité. Ce sentiment d'insécurité n'est pas forcément lié à des événements récents mais plutôt à l'atmosphère qui se dégage de cet endroit.

Les riverains ont pu suggérer ce qu'ils aimeraient trouver si la place était réaménagée. Les jardins publics et les jeux pour enfants sont les plus populaires. Cette préférence peut être mise en relation avec l'âge de la majorité des personnes interrogées. En effet, ils ont entre 35 et 60 ans et ont probablement des enfants en plus ou moins bas âge.

Dans les remarques libres, la demande d'un espace vert est la plus récurrente mais avec des variables sur l'ouverture ou la fermeture de cet espace la nuit.

La prochaine étape de cette réflexion menée par le groupe d'animation sera en partenariat avec les étudiants de l'EIVP. Ils sont en fin de formation mais sont encore étudiants. On peut donc attendre d'eux des solutions innovantes.

ELEMENTS D'HISTOIRE SUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE HENRI FISZBIN PAR LAURENT DUCOURTIEUX

Laurent DUCOURTIEUX est coordonnateur du Département Espace public, Aménagement, Mobilité de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris. Créée en 1989, l'Ecole dispense des formations d'ingénieurs de voirie. L'école a évolué car elle délivre à présent des diplômes à des étudiants qui ne se destinent pas à devenir fonctionnaires de la Ville de Paris mais d'autres villes par le biais du concours de la fonction publique territoriale. Il y a également des débouchés dans les bureaux d'études parapubliques ou privés.

Laurent DUCOURTIEUX enseigne aux étudiants comment appréhender l'espace public, l'améliorer, le transformer. Ces changements peuvent être matériels, modifier l'existant, le fonctionnement ou les services rendus dans l'espace.

Lors de l'année scolaire 2012-2013, les étudiants ont travaillé sur des espaces publics loin du centre de l'agglomération. La place Henri Fiszbin sera inclus dès septembre dans leur scolarité. Les étudiants fourniront plusieurs rendus intermédiaires au groupe d'animation et un rendu final en janvier.

Une première approche historique constituée grâce aux Archives Départementales permet de prendre en compte des éléments techniques.

Le quartier Bas-Belleville a profondément été transformé dans les années 1960 avec l'identification d'îlots insalubres et dégradés. C'était le cas de l'îlot numéro 7, dont les limites aujourd'hui sont la rue Rébeval, la rue Jules Romains, la rue de Belleville et le Boulevard de la Villette. La place Henri Fiszbin a une situation intrigante car elle est sur 2 parcelles.

Le permis de construire déposé pour cet îlot en 1975 au nom de la société HLM « nouveau logis » explique cette situation. L'équipe d'architectes mandatés avaient dessiné un plan d'urbanisme d'entre-deux-guerres constitué de grands ensembles et des grands espaces verts connu sous le nom de plan libre. Au sous-sol avait été dessiné un immense parking sur 4 niveaux qui expliquent la profondeur de la place Henri Fiszbin. Les cheminées cylindriques que l'on retrouve sur la place permettent à l'air usé de sortir du parking.

En 1981, l'équipe d'architecte revient sur le plan libre et conçoit un plan plus classique et cloisonné. Ce plan laisse à voir aujourd'hui l'actuel 19 rue Jules Romains et la place Henri Fiszbin. Cette dernière a un patrimoine culturel avec une fresque de l'artiste peintre Claude Beaujour sur le mur aveugle. Bien entendu, cette construction des années 1980 a vieilli.

La gestion a été attribuée à la Ville de Paris en 2007, par conséquent, l'entretien ne fait pas de distinction entre le propriétaire privé et le propriétaire public. La place Henri Fiszbin est donc le toit d'un parking qui n'appartient pas à la Ville. Intervenir sur les cheminées signifie entrer en contact avec des

propriétaires privés. La présence du parking souterrain pose des problèmes techniques. La place ne pourrait par exemple supporter le poids de terre si un jardin public était créé.

En conclusion, le réaménagement de la place met face à une multiplicité d'acteurs. Les étudiants vont passer 6 semaines à rencontrer les usagers de cet espace afin de faire un diagnostic territorial et traduire cela en projet.

Les propriétaires du sous-sol auront-ils leur mot à dire ?

Séverine GUY : Les propriétaires du sous-sol seront bien sûr consultés, mais pour l'instant, nous sommes encore à l'étape de la réflexion.

J'habite juste en face de la place Henri Fiszbin. Il y a quelques semaines deux arbres ont été coupés. Ces abattages ont-ils un lien avec le réaménagement de la place Henri Fiszbin ?

Séverine GUY : Ces abattages n'ont pas de lien avec le réaménagement de la place Henri Fiszbin. Ils ont été abattus pour des raisons phytosanitaires et seront remplacés à l'identique.

Si j'ai bien compris, les cheminées du parking souterrain sont sources de pollution. Que faire dans la mesure où des enfants y jouent ? Peut-on les déplacer ?

Laurent DUCOURTIEUX : Ces cheminées permettent l'évacuation de l'air usé des parkings. Ce n'est toutefois pas une évacuation d'usine ou de chaufferie. Envisager un déplacement est compliqué car l'air a un volume important. C'est comme si vous aviez un pavillon et souhaitiez déplacer la cheminée. On peut penser à une solution alternative avec l'installation de plantes qui absorbent le CO2.

J'habite le quartier depuis 11 ans et dès mon aménagement, j'ai pensé que la place Henri Fiszbin avait un potentiel. On peut ajouter aux cheminées cylindriques de la couleur, installer des tables de ping-pong au centre en nivelant la base. Ce serait cependant plutôt un travail d'architecte, non ?

Laurent Ducourtieux : Les étudiants vont aller voir tous les acteurs et usagers pour se faire une image de la réalité. Ils vont dessiner un projet en intégrant toutes les contraintes réelles. L'approche de l'architecte est différente de l'approche de l'ingénieur. Mais esthétiquement, il y a bien entendu des améliorations à apporter.

Est-ce que dans le questionnaire, on a demandé aux riverains s'ils savaient qui était Henri Fiszbin ?

Séverine GUY : Non.

Ne pensez-vous pas que l'on pourrait s'inspirer de la canopée des halles en construisant un auvent qui partirait du mur pour recouvrir la place ? Cet auvent pourrait amortir les bruits. La place pourrait être utilisée pour faire des spectacles ou pratiquer du sport.

Séverine GUY : C'est une idée à étudier.

PRESENTATION DU BILAN DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION SPORTIVE BELLEVILLE PAR MOHAMED BOUDELIA

L'AS Belleville organise la course des 10 km du 19^e. La Mairie du 19^e parraine cet évènement qui nécessite plus de 120 bénévoles. L'AS Belleville fut créée il y a plus de 10 ans par Sergio TINTI. Aujourd'hui Adjoint au Maire chargé des sports, il a passé le relais aux habitants. Cependant, tout comme Séverine GUY, il participe à la course des 10 km du 19^e arrondissement. En mai 2006, 300 coureurs y participaient. Aujourd'hui, il y a entre 900 et 1000 participants ce qui oblige à bloquer les inscriptions par manque de ressources humaines.

Pendant l'année scolaire, l'AS Belleville bénévolement accompagne de jeunes footballeurs. De plus, chaque année, elle organise une sortie en Normandie avec des familles de Belleville pour les sortir du quartier.

Un tournoi de ping-pong est également organisé avec l'école Simon Bolivar.

QUESTIONS DIVERSES

Comment est décidé l'ordre du jour ? Comment faire parti du Groupe d'animation ?

Séverine GUY : Le Groupe d'animation décide de l'ordre du jour. Il est élu tous les deux ans par tirage au sort. Le groupe d'animation est composé de membres du collège des habitants, du collège désigné par le Conseil d'arrondissement et du collège associatif.

Y a-t-il des projets prévu sur le jardin de la rue Rébeval ? Je pense que vous avez prévu d'abattre des arbres. Cela m'inquiète car cela risque de changer la physionomie du quartier.

Des travaux de réaménagement sont prévus entre novembre 2013. Dans cette mesure, des abattages d'arbres sont en effet prévus.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 28 66 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

